

INFOGERMC INFOGERMC INFOGERMC INFOGERMC

INFOGERMC est une feuille qui paraît avant chaque Assemblée, soit trois fois par an, et chaque fois que la rédaction le jugera nécessaire.

Les travaux contenus dans *INFOGERMC* ne sont pas distribués en vue d'une utilisation scientifique permanente.

The works contained in *INFOGERMC* are not issued for permanent scientific record (ICZN art. 8.2)

Tout courrier doit être adressé à :

Michel MAZET
76 Rue Auguste REY
95390 SAINT PRIX
Tél. : 01 34 06 03 96

ou : Daniel LEDON
17 ter dur du Pont COLBERT (A3)
78000 VERSAILLES

Convocation à l'Assemblée Générale :

Au MNHN, 8 Rue BUFFON, 75005 PARIS

Le Samedi 14 juin 2003 à 14H00 où nous serons attendus par J-M PACAUD pour une visite de la Typhothèque des invertébrés.

(Utilisation du parking non autorisé, prévoir un peu de temps pour trouver une place de stationnement dans le quartier.)

Ordre du jour :

- Bilan financier,
- Publications à venir,
- Création d'un site Internet présentant l'Association et la revue *Cossmanniana*, puis ultérieurement mise en place d'une boîte aux lettres électronique,
- Questions diverses .

Procès verbal de l'assemblée Générale du Samedi 25 Janvier 2003 :

Présents : J-P Baut, M. Mazet, B. Genault, P.Dudon, P. Lozouet, J-L Marcomini, J-M Pacaud et D. Ledon.

Excusés : J-M Garin, J-M Canevet, D.Dutheil, D.Aucoin, A. Leroy, D. Merle, B. Pattedoie, et R. Reyl.

Le rendez-vous avait été fixé à la salle Matteraz à Fontenay-sous-Bois. Notre président, D. Ledon, a ouvert la séance par le bilan d'activité 2002. Deux intéressantes sorties ont été organisées :

- en Mars 2002 pour la visite des Compactus du B.I.M.M.,
- en Septembre 2002 à l'initiative de B. Génault qui nous a présenté les rivages ouest de la mer Stampienne aux environs de Chartres.

Coté publications, le nombre de manuscrits susceptibles d'être publiés est resté constant. P. Lozouet précise que certains manuscrits fournissent un travail considérable au comité de lecture (corrections, mise en page, photos, etc..) ce qui allonge les délais de parution.

J-L Marcomini, nous a présenté le bilan financier : les cotisations annuelles et ventes de numéros anciens permettent de payer une seule publication par an.

Il a été décidé de ne plus faire parvenir *Cossmanniana* aux membres ayant deux années de cotisations non réglées.

Nous avons retenu le principe de recherches communes et espérons que ce projet prendra jour à moyen terme. De tels projets par deux fois ont failli être concrétisés, en 1992 avec la Commission sur « Le Guépelle » et en 1999 avec le projet de T. Maille. Ce dernier avait été retenu par le Conseil Général de l'Oise et consistait à la réhabilitation de l'ancienne carrière de la gare de Chaumont en Vexin. Il est regrettable qu'ils n'aient pu aboutir.

Vous êtes à jour de votre cotisation 2003 :

OUI - NON

